

Saint André magazine

La Ville Sympa...

... qui veut le rester !

Agenda

Concert de poche : La Voix Humaine
Les Allumoirs, une soirée pour rire,
La semaine de la solidarité.

page 15

Zoom

Fin des cours... et rentrée scolaire

page 22

Brèves

Ville, quartiers et
associations

page 24

Portrait

Benoît Blondeau :
la réconciliation en douceur...

page 29



Des
Allumoirs
pour fêter
l'Automne !

À votre service

Site internet

<http://www.villesaintandre.fr>

Les services

Mairie 89 rue du Général Leclerc BP 1
59871 Saint-André CEDEX. Tél. : 03 20 63 07 50,
Fax : 03 20 63 07 54 - Horaires d'ouverture : du lundi
au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h 15.

Permanence état civil

Le samedi de 9 h 30 à 12 h.

Permanences juridiques

Mme Lahouste, adjointe aux services à la population,
reçoit les 2^{ème} et 4^{ème} mardis de chaque mois à partir de
16 h 15 en mairie sur rendez-vous. Rens. : 03 20 63 07 50.
Permanences du point d'accès aux droit
Avocat, notaire, huissier, juristes, associations spéciali-
sées vous reçoivent gratuitement en mairie sur RV.
Rens. : 03 20 63 07 50.

Marché

Mardi matin rue de l'église et place du Général De Gaulle.
Samedi matin esplanade face à la mairie.

Action pour l'emploi

67 rue du G-Leclerc - Tél. : 03 20 40 75 33.

Cap - centre de loisirs (siège social)

14 place du G-de-Gaulle - Tél. : 03 20 40 66 05.

Cap-crèche

36 rue Vauban - Tél. : 03 20 40 75 11.

Cap-halte-garderie "L'île aux enfants"

1 résidence des Vertes-Feuilles - Tél. : 03 20 40 87 11.

Cap-Halte-garderie "station Bour' chou"

5 rue Lino-Ventura - Tél. 03 28 36 49 72.

Cap-relais des assistantes maternelles

36 rue Vauban - Tél. : 03 20 63 95 24.

Permanence de 9 h à 11 h 30.

Centre communal d'action sociale

67 rue du G-Leclerc - Tél. : 03 20 21 81 30.

Maison de retraite le Clos fleuri

50 rue Georges-Maertens - Tél. : 03 20 21 80 80.

Mission locale

16 rue de l'Eglise - Tél. : 03 28 38 80 00.

Antenne de la CPAM

3 rue Vauban. Ouverte du mardi au vendredi,
8 h à 12 h - 13 h à 17 h et le samedi de 8 h à 12 h.

CAF (caisse d'allocations familiales)

Ouverte les lundis, jeudis et vendredis de 8h30 à 16h30

Site : www.caf.fr - 12 place du G-de-Gaulle.

Initiatives Emplois Familiaux

89, rue du Général-Leclerc.

Tél. : 03 20 51 67 16 ou ief59@wanadoo.fr,

site : www.ief59.com

Dossier page 4



Le point sur les travaux

Agenda page 16



Spectacles, activités et concerts
pour tous les goûts

Éclats de vie page 19



Le Clic Métropole Nord-Ouest propose des ateliers

Zoom page 22



Fin des cours... et rentrée scolaire

Brèves page 24



Ville, associations
et quartiers

"Saint-André magazine", journal d'informations municipales de la ville de Saint-André
n° 143 - Octobre 2013 - Tél. : 03 20 63 07 53

Directeur de la publication : Olivier Henno - Rédactrice en chef : Valérie Prignon - Stagiaire : Jean-Louis Cid

Photos : direction de l'animation, de la culture et de la communication sauf mention contraire.

Mise en page : Agence Gribouille, contact@creagribouille.fr - Impression : La Monsoise

Retrouvez votre "Saint-André magazine" sur : <http://www.villesaintandre.fr>

"Conformément au code de la propriété intellectuelle, toute reproduction (textes et photos) même partielle en dehors de l'utilisation strictement privée du copiste est interdite sans autorisation expresse".

En direct avec les services

Directeur Général des Services :
dgs@ville-saint-andre.fr

Direction des services à la population
(cimetière, élections, état-civil) :
services.population@ville-saint-andre.fr

Service Marchés Publics :
marches.publics@ville-saint-andre.fr

Service du personnel :
drh@ville-saint-andre.fr

Services Techniques :
techniques@ville-saint-andre.fr

Service enseignement
ecoles@ville-saint-andre.fr

Service des sports :
sports@ville-saint-andre.fr

Service Finances et Achats :
finances@ville-saint-andre.fr

Service communication :
communication@ville-saint-andre.fr

Secrétariat général et Affaires juridiques :
s.g@ville-saint-andre.fr

Service Animation, Culture :
animation@ville-saint-andre.fr

Cabinet du Maire :
cab.maire@ville-saint-andre.fr

Cyber Centre :
cyber.centre@ville-saint-andre.fr

Poste de police municipale :
police.municipale@ville-saint-andre.fr

Syndicat d'initiative :
si-saintandre59@sr.fr

Service jeunesse :
serv.jeunesse@ville-saint-andre.fr

Service restauration scolaire :
resto@ville-saint-andre.fr

Service environnement :
environnement@ville-saint-andre.fr

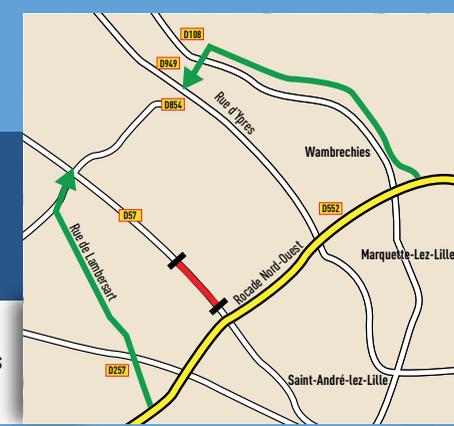
Site internet et animations commerciales :
site.info@ville-saint-andre.fr

Droit des sols :
droit.des.sols@ville-saint-andre.fr



« Dans un **souci d'impartialité**,
en raison des élections municipales
Il a été décidé de **suspendre**
les édits et les tribunes
de toutes publications municipales ».

Le point sur les travaux



Si la voirie en tant que telle n'est pas de la compétence directe de la commune mais celle de LMCU et du Conseil Général du Nord, la ville de Saint-André, soucieuse de la qualité de vie, a un droit de regard, de suivi et d'information sur les travaux qui ont lieu sur son territoire.

Répondre aux nouvelles normes de sécurité et de respect de l'environnement, sécuriser les déplacements (piétons, cyclistes, automobiles), lutter contre la vitesse excessive, optimiser les capacités de stationnement (création de places supplémentaires, mise en sens unique...), tels sont les objectifs recherchés dans chacun des projets de voirie actuellement en cours à Saint-André.

Feuilletons ensemble l'album photos des travaux réalisés cet été, ou en cours de réalisation.

La Ville Sympa...

Tassigny : la nécessité de l'assainissement

Des travaux, pour quoi ?

La communauté urbaine de Lille et le Conseil départemental du Nord sont les deux maîtres d'œuvre des travaux actuellement en cours sur l'avenue du Maréchal-de-Latre-de-Tassigny. A cheval sur les communes de Lambersart, Verlinghem et Saint-André, ce chantier était nécessaire pour deux raisons principales. D'une part, la mise en conformité du système d'assainissement, et d'autre part, l'aménagement de la chaussée.

Actuellement, les hameaux du Corbeau et des Mueaux ne disposent pas d'un réseau capable de récolter les eaux usées de la population, estimée à 260 habitants.

Or le **raccordement à un collecteur est obligatoire** : les exigences environnementales imposent de collecter, évacuer et épurer les eaux usées domestiques avant le rejet dans le milieu naturel.



Avenue du Maréchal-de-Latre-de-Tassigny

Grâce au raccordement, les eaux usées des habitations seront conduites dans un collecteur spécifique qui les dirigera en station d'épuration pour y être dépolluées, contrairement au système actuel des fosses septiques où les eaux partent directement dans le collecteur d'eaux pluviales. Il s'agit, on le comprendra, de préserver le patrimoine aquatique naturel, ainsi que nos ressources en eau. De plus, ce sera un confort supplémentaire non négligeable pour les riverains.

Un déversoir d'orage est également prévu pour éviter d'éventuelles surcharges hydrauliques pendant les épisodes pluvieux. Pour terminer, un branchement de raccordement au réseau sera installé pour chaque habitation riveraine.

La première phase de travaux, d'un montant de 2 000 000 € pour l'ensemble du chantier (Saint-André et Verlinghem), est financée par Lille Métropole qui a compétence pour l'assainissement. Elle permettra donc à tout ce quartier de Saint-André d'être enfin en conformité avec la loi.

La deuxième phase des travaux, prise en charge par le département du Nord à hauteur de 1 200 000 € (travaux de voirie, signalisation) et par Lille Métropole Communauté Urbaine pour les trottoirs et les stationnements (800 000 € pour l'ensemble de la voie), consiste à aménager la RN 57 en fonction de son utilisation : cette voie, appelée avenue de Tassigny à Saint-André et Chemin de Messines à Verlinghem,

voit passer chaque jour près de 9000 véhicules dans les 2 sens de circulation, dont presque 5% de camions. Les vitesses moyennes enregistrées sont de l'ordre de 55 à 60 km/h pour 50km/h autorisé. L'accès à la rocade explique en grande partie ce trafic important, et sans doute aussi, la vitesse légèrement au-dessus de la signalétique.

... qui veut le rester !

La Ville Sympa...

Il est donc nécessaire de ré-imaginer la voirie pour le confort et la sécurité à la fois des riverains et de tous les usagers. Les différents besoins qui ont été identifiés sont :

- > Le renforcement de la sécurité et la maîtrise des vitesses
- > Améliorer les déplacements des différents modes de transport
- > Marquer les entrées d'agglomération
- > Mettre aux normes d'accessibilité PMR (personnes à mobilité réduite)
- > Matérialiser les zones de stationnement
- > Tenir compte du trafic poids lourds

Les travaux d'assainissement ont commencé au printemps 2013, pour une durée prévisionnelle d'environ 12 mois. Les travaux de voirie qui suivront, devraient durer 8 mois.

Une déviation a été mise en place pour le temps des travaux.

Vous pouvez vous rendre chez vos commerçants et artisans qui restent ouverts et vous accueillent comme à l'accoutumé.

Travaux avenue du Maréchal-de-Lattre- de-Tassigny :
Renseignements auprès du secrétariat
des services techniques
6 rue Alsace-Lorraine Téléphone : 03 20 63 07 47 /
E-mail : techniques@ville-saint-andre.fr

Et maintenant, un petit tour dans le reste de la ville pour constater les derniers travaux effectués :

Les double-sens cyclables sont mis en place

Nous en parlions dans le précédent magazine, c'est fait : la rue Albert-Garin a été mise en double-sens cyclable de la rue Pasteur à la rue du Mont-Kemmel. Et le double-sens cyclable de la rue de l'Yser a été prolongé entre la rue Jean XXIII et l'avenue de Tassigny. Avec l'arrivée des V'Lille à Saint-André, il est cohérent de renforcer encore les voies cyclables sur la commune.



Rue Albert-Garin



Sécurité renforcée au bois Saint-Jean

L'allée du bois St-Jean qui dessert la résidence pour les personnes âgées, a été sécurisée grâce à la mise en place de chicanes et à une limitation de la vitesse à 30km/h.



Allée du bois Saint-Jean

... qui veut le rester !

Le point sur les travaux

Coup de neuf pour le pont de La Madeleine

La construction de ce pont remonte à 1977. Il avait besoin d'une bonne rénovation. Celle-ci lui permettra de retrouver des garde-corps flambants neufs. Les trottoirs et la chaussée seront également rénovés. La fin des travaux est prévue pour début décembre. D'ici là, le pont sera toujours utilisable par les automobilistes et les piétons en circulation alternée.



Pont de la Madeleine



Aire de la Mairie

Rénovation des aires de jeu dans les quartiers

Les aires de jeux face à la Mairie et au quartier des Vertes-Feuilles ont été rénovés avec la pose d'un nouveau revêtement en ludosol. Ce matériau est composé d'un granulat de bois. Il permet d'amortir les éventuelles chutes tout en douceur : pas d'égratignures, aucune toxicité, bref, les petits Andrésiens pourront s'amuser en toute sécurité.

Notez également que l'aire des Vertes-Feuilles a été agrémentée d'une table de ping-pong « tout temps » et d'une maisonnette.



Aire des Vertes-Feuilles

La Ville Sympa...

Des parkings et des trottoirs rue Sainte-Hélène

Un terre-plein central, des parkings et de nouveaux trottoirs ont été réalisés dans la rue Sainte-Hélène cet été.



Rue Sainte-Hélène

Du côté de la rue Thiers

Cette rue a également eu droit à des travaux d'assainissement, suivi de la réfection des enrobés de la chaussée et des trottoirs.



Rue Thiers



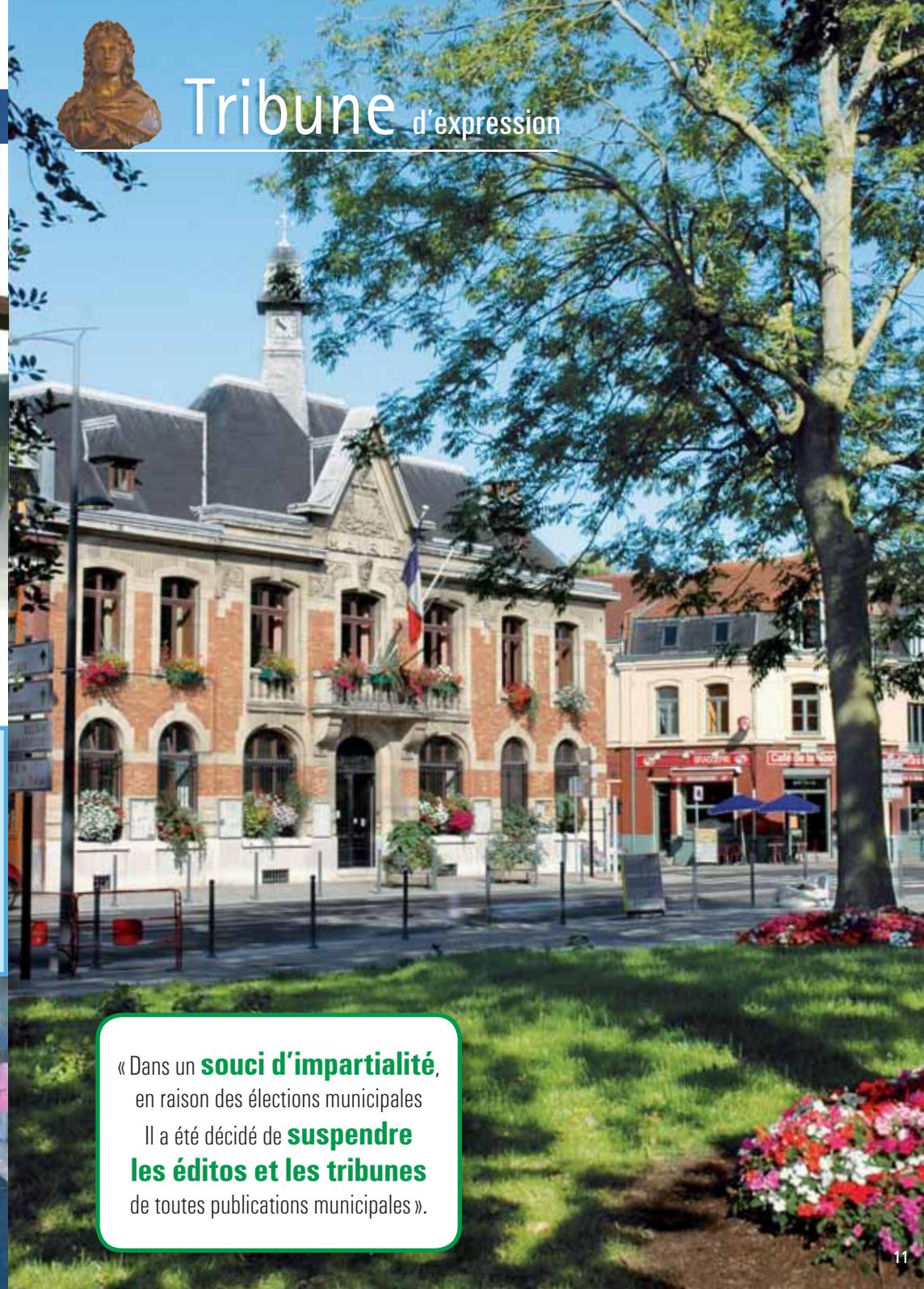
... qui veut le rester !



Des pergolas pour les petits des crèches

Des pergolas ont été installées à la crèche « Enfantillages » et à la halte-garderie « l'île aux enfants ». Nos chers bambins seront à l'abri du soleil ou de la pluie...

La ville vous remercie pour votre compréhension et votre patience face à ces travaux qui entraînent quelques désagréments. Nous vous rappelons que les services techniques sont à votre disposition pour répondre à vos questions ou si vous voulez signaler un problème que vous constatez sur la voirie. Vous trouverez leurs coordonnées page 6 de ce dossier.



« Dans un **souci d'impartialité**, en raison des élections municipales Il a été décidé de **suspendre les édits et les tribunes** de toutes publications municipales ».

Recensement militaire

Vous venez d'avoir 16 ans ? N'oubliez pas le recensement militaire. Tout jeune, garçon ou fille, doit se présenter à la mairie de son domicile dans les 30 jours qui suivent son 16^{ème} anniversaire, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille. Ce recensement est obligatoire et permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il accomplisse sa journée « défense et citoyenneté ». C'est aussi grâce à ce recensement que l'inscription sur les listes électorales s'effectue. Attention, tant que vous n'êtes pas recensé, vous ne pouvez vous inscrire à aucun concours ou examen d'état (y compris le baccalauréat et le permis de conduire).



Vente des calendriers 2014

Nous vous informons que la ville a arrêté les dates d'autorisation de démarchage pour la vente des calendriers. Les pompiers de Saint-André sont autorisés à vendre leur calendrier du 1^{er} novembre au 31 décembre 2013. La société Esterra a une autorisation pour le mois de décembre.

Dans tous les cas, les démarcheurs doivent pouvoir présenter cette autorisation signée du maire. Soyez vigilants !

N°	NOM	DATE	HEURE	PROFESSEUR
01	ABRAHAM	01/01	08h00	M. DUPONT
02	ADAM	02/01	09h00	M. DUPONT
03	ADAM	03/01	10h00	M. DUPONT
04	ADAM	04/01	11h00	M. DUPONT
05	ADAM	05/01	12h00	M. DUPONT
06	ADAM	06/01	13h00	M. DUPONT
07	ADAM	07/01	14h00	M. DUPONT
08	ADAM	08/01	15h00	M. DUPONT
09	ADAM	09/01	16h00	M. DUPONT
10	ADAM	10/01	17h00	M. DUPONT
11	ADAM	11/01	18h00	M. DUPONT
12	ADAM	12/01	19h00	M. DUPONT
13	ADAM	13/01	20h00	M. DUPONT
14	ADAM	14/01	21h00	M. DUPONT
15	ADAM	15/01	22h00	M. DUPONT
16	ADAM	16/01	23h00	M. DUPONT
17	ADAM	17/01	00h00	M. DUPONT
18	ADAM	18/01	01h00	M. DUPONT
19	ADAM	19/01	02h00	M. DUPONT
20	ADAM	20/01	03h00	M. DUPONT
21	ADAM	21/01	04h00	M. DUPONT
22	ADAM	22/01	05h00	M. DUPONT
23	ADAM	23/01	06h00	M. DUPONT
24	ADAM	24/01	07h00	M. DUPONT
25	ADAM	25/01	08h00	M. DUPONT
26	ADAM	26/01	09h00	M. DUPONT
27	ADAM	27/01	10h00	M. DUPONT
28	ADAM	28/01	11h00	M. DUPONT
29	ADAM	29/01	12h00	M. DUPONT
30	ADAM	30/01	13h00	M. DUPONT
31	ADAM	31/01	14h00	M. DUPONT
32	ADAM	01/02	15h00	M. DUPONT
33	ADAM	02/02	16h00	M. DUPONT
34	ADAM	03/02	17h00	M. DUPONT
35	ADAM	04/02	18h00	M. DUPONT
36	ADAM	05/02	19h00	M. DUPONT
37	ADAM	06/02	20h00	M. DUPONT
38	ADAM	07/02	21h00	M. DUPONT
39	ADAM	08/02	22h00	M. DUPONT
40	ADAM	09/02	23h00	M. DUPONT
41	ADAM	10/02	00h00	M. DUPONT
42	ADAM	11/02	01h00	M. DUPONT
43	ADAM	12/02	02h00	M. DUPONT
44	ADAM	13/02	03h00	M. DUPONT
45	ADAM	14/02	04h00	M. DUPONT
46	ADAM	15/02	05h00	M. DUPONT
47	ADAM	16/02	06h00	M. DUPONT
48	ADAM	17/02	07h00	M. DUPONT
49	ADAM	18/02	08h00	M. DUPONT
50	ADAM	19/02	09h00	M. DUPONT
51	ADAM	20/02	10h00	M. DUPONT
52	ADAM	21/02	11h00	M. DUPONT
53	ADAM	22/02	12h00	M. DUPONT
54	ADAM	23/02	13h00	M. DUPONT
55	ADAM	24/02	14h00	M. DUPONT
56	ADAM	25/02	15h00	M. DUPONT
57	ADAM	26/02	16h00	M. DUPONT
58	ADAM	27/02	17h00	M. DUPONT
59	ADAM	28/02	18h00	M. DUPONT
60	ADAM	29/02	19h00	M. DUPONT
61	ADAM	30/02	20h00	M. DUPONT
62	ADAM	31/02	21h00	M. DUPONT

Le carnet

Naissances : Kloann Breleur, le 5 mars - Ilan Gaillard, le 4 avril - Juliette Poncet, le 13 mai - Tao et Charlie Créneau, le 21 mai, Amandine Breschet, le 26 mai - Martin Colinet, le 27 mai - Stessy Cerf, le 28 mai - Alix Desmarchelier, le 28 mai - Valentin Lafon-Rolle, le 29 mai - Louis Vitet, le 31 mai - Lylou Bailleul, le 13 juin - Nathanaël Belhzoj, le 16 juin - Victor Fontanetta, le 17 juin - Inaya Krysiak, le 19 juin - Samaël Queva, le 16 juillet - Lou Bayart, le 17 juillet - Réda El Achhab, le 21 juillet - Lily-Rose Astier, le 24 juillet.

Mariages : François Rohart et Héloïse Couliou, le 13 juillet - Serge Moronval et Danièle Bertrand, le 13 juillet.

Décès : Xavier Baby, le 29 mai - Raymond Delobel, le 4 juin - Edith Jolimay, épouse Blaud, le 8 juin - André Rouzé, le 9 juin - Anne Sense, veuve Gillon, le 9 juin - Béatrice Mossard, le 10 juin - Pierre Bernard, le 13 juin - Dominique Danel, le 19 juin - Thérèse Lepez, veuve Delobel, le 20 juin - Yves Meurant, le 7 juillet - Francis Daems, le 9 juillet - Michel Logier, le 27 juillet - Marie Rouzé, veuve Crépel, le 28 juillet - Casimir Baene, le 29 juillet - Ramdane Akkouchi, le 2 août - Bartholomé Duquoc, le 3 août - Robert Pype, le 6 août - Odette Leleu, veuve Pezin, le 9 août - Michelle Magniez, veuve de Conninck, le 12 août - André Dupont, le 27 août - David Boyé, le 29 août - Jean Faber, le 18 septembre.

Nous vous rappelons que conformément à la loi sur le respect de la vie privée, vous devez signaler en mairie (service état civil ou communication) votre souhait de voir paraître dans ces lignes votre mariage ou la naissance de votre enfant.

Développement durable



VIF « Vivons en Forme » : bilan d'une année d'éveil des sens



Pommes, courges et potirons, endives, choux, poivrons, pastèques et melons... ces fruits et légumes n'ont plus de secret pour les 540 enfants, de la TPS au CE1 qui ont bénéficié l'année dernière de 7 ateliers d'éveil des sens.

Merci à tous les parents qui ont participé à l'enquête de satisfaction dont voici les résultats :

- **25% des enfants ont toujours mangé et goûté facilement les fruits et légumes**

- **Pour les autres enfants, 50 % ont changé de comportement suite aux ateliers.** Ils sont plus curieux, goutent plus facilement, aiment des fruits ou légumes qu'ils ne connaissaient pas avant.

Des livrets de recettes accompagnent ces ateliers : ils permettent aux enfants d'en parler à la maison, 7% des familles les utilisent à chaque fois, et 61% de temps en temps.

A la vue de ce succès, l'action est bien entendue reconduite cette année, avec, dès le mois d'octobre, la découverte des poires. Viendront ensuite les poireaux, les agrumes, l'artichaut, les salades, les courgettes et le concombre. Un programme qui touchera encore plus d'enfants, à la demande des enseignants.



Renseignements complémentaires :
Dorothee GERMAIN "Vivons en Forme à Saint-André"
Tél : 06 42 07 09 34 - prevention.sante@ville-saint-andre.fr

Les V'Lille sont opérationnels

Depuis le 18 septembre, les deux stations V'Lille Mairie et Bailly sont ouvertes à Saint-André. Nous en reparlerons plus longuement dans notre prochain magazine, mais dès à présent, n'hésitez pas à utiliser ces vélos « libre-service », en complément des bus afin de vous déplacer sans le tracas du stationnement et sans polluer.

Pour plus d'information sur l'utilisation des V'Lille : www.transpole.fr



Journée du PAD

Le 19 juin a eu lieu la seconde journée du PAD (Point d'Accès au Droit). Les 9 intervenants présents ont procédé à 37 consultations au cours de la matinée. Les visiteurs ont été reçus en majorité par l'avocat et le notaire. Étaient présents également un huissier, un conciliateur de justice, un délégué du défenseur des droits, un médiateur familial et des représentants du CLIC, du CLCV et de l'ADIL. Les personnes qui ont bénéficié d'une consultation étaient satisfaites du conseil reçu et ont salué l'initiative.



Une nouveauté à noter pour cette année : depuis début septembre, **toute personne sourde et/ou muette peut obtenir un rendez-vous au sein de notre Point d'Accès au Droit**, avec un avocat, un notaire, un huissier ou toute association partenaire **en présence d'un interprète en langue des signes**.

C'est le CDAD (conseil départemental d'accès au droit), conventionné avec l'association Sourds Médias qui propose ce service.

Renseignements complémentaires au 03 20 63 07 50



www.caf.fr : pour tout savoir sur les aides à la famille

La Caf du Nord a voté en juin le règlement des Aides Financières Individuelles. Outre les missions prioritaires de la Caf (parentalité, changements familiaux, familles nombreuses, logement, insertion sociale), un point fort innovant concerne l'aide au Projet Familial personnalisé. Le but est d'être au plus près des besoins des allocataires, et de trouver un équilibre entre tous les dispositifs Caf pour aider et accompagner les familles dans leur projet de vie.

N'hésitez pas à vous informer sur vos droits au 0810 25 59 80 ou sur www.caf.fr

Agenda

Du 19 au 28 octobre

Semaine nationale des personnes âgées et des retraités

Rens. Département seniors du CCAS au 03.20.51.75.51.

22 octobre

Fête des allumoirs, salle Wauquier à partir de 17h

29 octobre

Don du sang, salle Wauquier de 8h30 à 13h et de 15h à 20h30.

30 octobre

Journée de sensibilisation au handisport, de 11h à 16h, salle des sports Ducrocq. sasform.sas@orange.fr 03 28 38 88 90

3 novembre

Repas dansant, Saint-André/Wieliczka, salle Wauquier.

8 novembre

Chants de montagne, salle Wauquier.

Du 16 au 24 novembre

Semaine de la solidarité, salle Wauquier.

23 novembre

Braderie livres : la BidOthèque, salle Wauquier.

Raclette : Cercle Saint-Jean, salle Saint-Jean.

1^{er} décembre

Marché de Noël de 9h30 à 13h, salle Wauquier.

5 décembre

Journée nationale d'hommage aux combattants d'Afrique du Nord à 18h au monument aux morts.

6 décembre

Réception des nouveaux Andrésiens à 18h en Mairie. **Soirée de l'humour** à 20h45.

8 décembre

Banquet des aînés à 12h, halle des sports des Peupliers.

14 décembre

Les Samedis de l'Opérette à 15h, salle Wauquier.

Gratuit
Places
limitées !!



Concert de poche : la Voix humaine

de Francis Poulenc d'après la pièce
de Jean Cocteau

Pour ce nouveau Concert de Poche, nous accueillerons Caroline Casadesus, soprano, qui interprétera cette tragédie lyrique en un acte. L'histoire est celle d'une rupture amoureuse vécue par une jeune femme qui, dévastée par le chagrin, s'accroche au téléphone au bout duquel son amant lui annonce son intention d'en épouser une autre.

Caroline Casadesus possède les talents nécessaires à l'interprétation de cette œuvre difficile : une voix capable d'exprimer les extrêmes d'une écriture musicale à la fois lyrique et sensuelle, et des qualités d'actrice pour incarner la passion, le désespoir, le tourment et le renoncement.

Concert de poche,

Mardi 12 novembre à 20h au Zeppelin
Tarifs : 9€ et 5€
Renseignements au 03 20 63 07 46.

Les allumoirs

La fête des Allumoirs revient pour le plus grand bonheur de tous les petits Andrésiens. Nous vous rappelons que pour participer au concours du plus bel allumoir, l'enfant doit ramener un lampion réalisé par ses soins, le plus original possible. Des lots seront offerts aux gagnants et aux participants.

Dès 17h, les enfants seront accueillis pour être maquillés s'ils le souhaitent. Le défilé parcourra les rues de la ville à partir de 19h environ, et la fête s'achèvera par un feu d'artifice donné dans le parc Vandame, devant la mairie.

Les Allumoirs, mardi 22 octobre à partir de 17h, salle André-Wauquier, feu d'artifice vers 20h, face à la mairie, renseignements : service animation/culture, au 03 20 63 07 46.

Une Soirée pour rire

Tous les ans, la ville de Saint-André propose un spectacle pour la réception des Nouveaux Andrésiens. Mais ce spectacle est ouvert à tous ! Après le grand succès de la soirée du rire de l'année dernière, nous renouvelons cette année cette animation, avec, pour cet opus, en première partie, Aymeric Lompret. Ce jeune humoriste lillois a fait ses premières armes dans l'émission de Laurent Ruquier, « On n'demande qu'à en rire ».

Il a également assuré la première partie d'Anthony Kavanagh.

Pour la seconde partie, nous réservons la surprise...

Plus d'informations vous seront données par la suite.

Bonne soirée !

Vendredi 6 décembre,
20h45 - Salle André-Wauquier
Renseignements et réservations
au service animation :
03 20 63 07 46.



Semaine de la Solidarité Internationale

Le CCAS de Saint-André propose de nombreuses activités dans le cadre de la semaine de la solidarité, la 3^{ème} semaine de novembre. Il s'agit de sensibiliser le public sur les questions des inégalités entre les pays du nord et les pays du sud, les impacts de la mondialisation, le développement durable... mais aussi d'encourager le partenariat entre tous les acteurs de la société, dépasser les clichés en préservant la dignité humaine, bref, favoriser la solidarité internationale auprès de tous les publics. Si vous avez envie de vous investir dans ce domaine, vous pouvez prendre contact avec le CCAS de Saint-André.

Notez dès à présent le programme prévu pour cette année :

samedi 16 novembre, inauguration en mairie avec remise d'un don à l'association « Tout zanmi ayiti » (« Tous les amis d'Haïti »). A 20h, spectacle de Corps et Métaphores à la salle Wauquier.

mardi 19 à 12h, repas malgache à la salle Wauquier.

mercredi 20 à 14h, un jeu de piste « Chasse EAU trésor », sur le thème des inégalités en matière d'approvisionnement en eau, et, à 18h au 97. Jeunes, lecture de nouvelles écrites par les adolescents de Saint-André sur le thème des différences entre les pays du nord et du sud.

jeudi 21 c'est l'orchestre à cordes intercommunal de Saint-André-Lambert-Marquette qui donnera un concert salle André-Wauquier, à 20h, avec, en première partie, des musiciens du conservatoire de Kiev, concert en faveur de l'association « Kaniv Ukraine ».

vendredi 22 deux groupes des Scouts de Saint-André, de retour de séjours au Cambodge et à Madagascar, relateront les temps forts de leurs voyages.

Tout au long de la semaine, des affiches représentant des Andrésiens volontaires portant des slogans « solidaires » seront disposés en ville. Egalement, une exposition intitulée « Palettes de couleurs », réalisée avec la participation de « Loisirs en couleurs » sera visible dans le hall de la mairie.

Renseignements au CCAS : 03 20 21 81 30



LE ZEPPELIN

ESPACE D'ART & DE CULTURE



" Le clown Arletti "

Catherine Germain Photographies de Christophe Raynaud de Lage. Exposition tout public - avec le soutien de la Ville de Saint-André

"En mettant au monde Arletti, j'ai découvert une poésie que je ne soupçonnais pas vivre en moi."

Catherine Germain

Cette exposition photos est dédiée au clown Arletti, créé en 1987 par la comédienne Catherine Germain et présent dans la plupart des spectacles de la compagnie L'Entreprise, dirigée par François Cervantes. Le photographe Christophe Raynaud de Lage a saisi depuis 2007 de nombreux instants de spectacles : " Le sixième jour ", " Le Concert ", " Les Clowns ", " Carnages ", mais aussi l'intimité des coulisses et les moments partagés avec d'autres clowns comme le Boudu ou Zig.

DU 7 SEPTEMBRE 2013 AU 31 JANVIER 2014

Entrée libre, aux horaires d'ouverture du ZEPPELIN

Le Grain

De et avec Pierre Déaux et Mika Kaski théâtre - cirque - clown tout public - avec le soutien de la Ville de Saint-André



Tous deux issus de la 17^{ème} promotion du Centre National des Arts du Cirque, Pierre Déaux et Mika Kaski complètent leur formation en s'initiant à des disciplines nouvelles : portés, hula-hoop, acrobaties... Animés par le désir commun de vivre le cirque comme une recherche et non un exploit, ils travaillent à la création de ce spectacle en gardant le mystère sur ce qu'il va s'y passer. Alors un conseil pour le découvrir : courez-y, et vous verrez qu'avec trois fois rien, des numéros déginglués et un sacré "grain", ils osent une performance absurde et irrésistible.

VENDREDI 18 OCTOBRE À 20H30

Qui sommes-je ?

Compagnie Ludor et Consort. théâtre - clown à partir de 9 ans - avec Cédric Paga / Ludor Citrik et Côme Delain - avec le soutien de la Ville de Saint-André

Ludor Citrik occupe une place singulière chez les grands clowns hexagonaux. Adeptes du hors piste, ce clown bouffon ignore les cadres et s'amuse avec délectation des secrets de nos comportements.

" Qui sommes-je ? " spectacle qui ne se raconte pas, place sur notre route un clown qui respire la liberté à plein nez. " Qui sommes-je ? " nous emmène dans une fête l'Auguste se réveille dans l'étrangeté d'un spectacle qu'il ne connaît pas et tente de survivre à l'autorité bien-pensante.

SAMEDI 19 OCTOBRE À 20H30

Le grand rOnd

Compagnie La Berlue Conception (création collective) Valérie Joyeux, Violette Léonard et Luc Fonteyn



Mise en scène Valérie Joyeux avec Violette Léonard et Luc Fonteyn théâtre jeune public à partir de 3 ans - spectacle offert par la Ville de Saint-André aux écoles maternelles, en partenariat avec LE ZEPPELIN

À l'intérieur du grand rOnd, chacun veut prendre toute la place. Avec beaucoup d'astuce et quelques borborygmes, Elle et Lui s'observent, se confrontent, et par le jeu, s'approprient. C'est subtil, très drôle et les enfants s'y reconnaissent parfaitement. Séances scolaires réservées aux écoles maternelles de Saint-André.

MARDI 10, JEUDI 12 ET VENDREDI 13 DÉCEMBRE À 10H ET 14H30

Éclats de vie

Le Clic Métropole Nord-Ouest propose des ateliers

A partir de septembre 2013, le CLIC Métropole Nord Ouest propose un programme d'actions collectives intitulé « Les Ateliers du Projet de Vie ».

Ces ateliers participatifs destinés à des retraités ou futurs retraités, doivent permettre d'anticiper ou d'accompagner ce moment particulier de la vie sous tous les angles : l'âge, la santé, le veuvage, la fin d'activité professionnelle.

Ils doivent ensuite permettre à chacun de construire, de poursuivre ou d'aménager son projet de vie individuel, en fonction de ces événements de transition.

Les Ateliers du Projet de Vie se déroulent de deux façons et de manière simultanée :

- Un atelier d'écriture " Vieillir : qu'est-ce à dire ? ! " qui permettra aux retraités ou futurs retraités de s'exprimer par écrit sur ces situations de rupture et de transition que peuvent constituer l'entrée dans la retraite.

- Un atelier-formation sur le projet de vie individuel qui permettra à chacun des participants d'être soutenu dans sa démarche de projet de vie, face aux différentes étapes de l'avancée en âge et aux transitions à venir.

Le nombre de place est limité, l'inscription gratuite et obligatoire.

Informations et inscriptions : CLIC Métropole Nord Ouest - Boite Postale 70013 - 59871 Saint-André Cedex. E-mail : clicmno@gmail.com Téléphone : 03.20.51.60.83 - Fax : 09.81.08.60.83



Cérémonie des nouveaux mariés



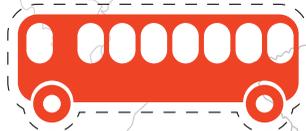
Le 1^{er} juin, l'équipe municipale a reçu les mariés de 2012. La deuxième édition de cette cérémonie a réuni 13 couples qui ont pu ainsi faire connaissance et commencer à tisser des liens entre eux. Ce fût également l'occasion de discuter des sujets qui les intéressent : crèche, habitat, aides...
Chaque couple a reçu en cadeau un billet pour une croisière fluviale à utiliser lors de Deûle en Fête et une photo souvenir.



Des nouvelles du lycée des Vertes-Feuilles...

C'est dans des bâtiments aux façades fraîchement repeintes et avec un accès réadapté pour les personnes à mobilité réduite que la rentrée s'est - bien - passée au lycée des Vertes-Feuilles. Les élèves ont eu droit à une journée d'intégration au Bois de Boulogne avec des activités sportives : l'occasion de faire connaissance pour chacun d'entre eux. Et pour tester le restaurant, un repas gratuit leur été offert.

Au mois d'octobre, 5 anciens élèves, jeunes diplômés de juin, devraient partir en Pologne pour un stage de 3 mois, dans le cadre du projet Tremplin. Ce dispositif financé par l'Europe en est encore à une phase d'expérimentation : seuls 8 établissements en France l'ont mis en place. Le lycée des Vertes-Feuilles fait partie de ces établissements pilotes. L'objectif est de permettre à nos jeunes diplômés de démontrer leur capacité à exercer leur métier, et à s'ouvrir à d'autres horizons grâce à cette expérience dans un pays européen.



L'inconnue du Venise express...

Jean-Pierre Viémon et Thérèse Humez viennent de célébrer leurs noces d'or. C'est dans le train pour Venise que Jean-Pierre, « chassé » de son compartiment complet, se retrouva dans celui de Thérèse, en route pour la même destination. En arrivant à la gare, ce jeune homme galant proposa de porter l'énorme valise de l'inconnue. Leur route se croisa à nouveau à la terrasse d'un café, et un tour en gondole leur permit de faire plus ample connaissance. Quelques mois plus tard, ils se mariaient à Lille. Monsieur Viémon a fait une carrière de projeteur-chercheur dans les compresseurs et les moteurs diesel. Thérèse, pour sa part, était enseignante. Elle a notamment dirigé dans notre ville, l'Ecole de La Cessoie et l'école Saint-Joseph. Tous deux sont des figures bien connues de Saint-André pour leur implication dans la vie associative de la commune : Afnol, UNC... et Thérèse est conseillère municipale depuis 2001. Thérèse et Jean-Pierre apprécient toujours autant les voyages, et la vie de famille avec leurs 2 garçons et leurs 4 petits-enfants.



Danielle et Gilbert, un couple en **or**

Gilbert et Danielle Laurent ont fêté leurs noces d'or en juillet. C'est la voisine de l'un et la sœur de l'autre qui ont comploté ensemble pour provoquer leur rencontre... Danielle a travaillé dans une entreprise de confection, puis dans les établissements scolaires de Saint-André et de la Métropole, à l'entretien et aux cuisines. Gilbert Laurent, quant à lui, a commencé sa carrière comme coursier, puis comptable. Il a passé des diplômes pendant son service militaire et en cours du soir, ce qui lui a permis de devenir directeur financier dans plusieurs entreprises. Il a également été PDG d'une entreprise de voyage et responsable du local des demandeurs d'emploi de Saint-André.

M. et Mme Laurent apprécient la marche et les voyages, la musique et la vie familiale. M. Laurent a pratiqué la flûte traversière et a fait partie du groupe « les Vagabonds de la chanson » Andrésiens depuis 1983, Monsieur et Madame Laurent ont eu 3 enfants et 2 petits-enfants.



Fin des cours... et rentrée scolaire !

Le temps des vacances semble court à certains : voici un petit retour sur la joie de fin juin et les pleurs de septembre...

Des distributions de récompenses...

La fin de l'année, c'est le temps des récompenses ! Comme ici par exemple, dans les classes de maternelles de Desbordes-Valmore. Les enfants, sages comme des images ou... presque, ont reçu des livres, traditionnels ou en 3D, et des jeux d'éveil. Une façon de les encourager à travailler aussi bien l'année suivante.

Une réception des enseignants...

C'est le 20 juin que les élus ont eu le plaisir de remercier les enseignants qui ont passé à Saint-André, quelques mois, quelques années, ou parfois, toute une carrière...

Trois enseignantes partant en retraite ont reçu la médaille de la ville :

Danielle Decottignies : arrivée par hasard dans l'enseignement, ses études en économie ne la convainquant pas, elle répond à une annonce de l'inspection académique en quête d'institutrices, et se retrouve une semaine plus tard devant une classe de CM2 ! Titularisée 5 ans après, elle passe en parallèle un diplôme de psychologue scolaire qui lui permet d'obtenir un poste qu'elle a tenu durant 22 ans dont 10 sur Saint-André.

Dominique Deneuille, née à Saint-André et ancienne élève andrésiennaise, est passée de l'autre côté du bureau en devenant professeur en science de la vie et de la terre. Elle a enseigné au collège Jean-Moulin à partir de 1989. Elle a beaucoup participé à l'animation du collège, notamment lors des semaines sport et santé.

Marie-Hélène Follet a commencé sa carrière en 1979, après l'école normale. Après quelques années d'enseignement dans la métropole, elle prend la direction de l'école La Fontaine de Saint-André. Après la fusion des écoles, elle devient directrice de groupe des Peupliers. Officier dans l'ordre des Palmes académiques, elle est également conseillère municipale depuis 2008.

Nous souhaitons bonne retraite à ces 3 Andrésiennes.



Des fêtes de fin d'année et des distributions de dictionnaires...

Le temps des fêtes d'école : peut-être le plus beau moment de l'année pour les enfants... et les parents ! A Saint-Joseph par exemple, ça c'est passé le 8 juin et les enfants ont reçu de la part des élus, le dictionnaire qui les accompagnera au collège. Ils ont aussi beaucoup joué sur tous les stands qui leur étaient proposés et participé à la tombola.



Une rentrée scolaire...

Et déjà la rentrée, ici, au groupe des Peupliers, et, heureusement, sans trop de pleurs, chez les enfants du moins...



Brèves de ville

Un 2^{ème} Prix pour les élèves de La Cessoie

Les CP et CE1 de l'école de la Cessoie ont reçu le 2^{ème} prix du concours du Comité de Promotion Nord Pas-de-Calais. Ce concours est organisé dans le cadre de la politique de sensibilisation des enfants à la connaissance des produits de l'agroalimentaire locale. Les écoliers andrésiens ont proposé un set de table ludique collant parfaitement au thème. Leurs illustrations rappellent la saveur et l'originalité des produits du Nord, et l'intérêt écologique et économique de consommer des produits locaux. En récompense à leur participation, les enfants de La Cessoie ont eu droit à un goûter gastronomique concocté par Michel Théret, grand maître de la confrérie de l'endive. Ils ont notamment dégusté des fraises déguisées au chocolat et au caramel et de la confiture de pomme de terre !

Pour plus d'informations :
www.saveurs-npdc.com/concours



Les assistantes maternelles à Saint-André

Vous rencontrez des difficultés à faire garder votre enfant ? Avez-vous pensé aux assistantes maternelles ? Saint-André en compte plusieurs dizaines et dispose même d'un Relais Assistante Maternelle (RAM) qui assure, comme son nom l'indique, le relais entre les « nounous » et les parents.

En plus de vous informer sur tous les modes de garde proposés dans la commune, de proposer une mise en relation avec les assistantes maternelles agréées, et de fournir une aide administrative aux parents, le RAM accueille enfants et assistantes, le lundi et vendredi de 9h à 11h, pour des activités d'éveil (contes, musique, spectacles, etc.), où se retrouvent également les enfants de la crèche, des haltes-garderies et parfois même les parents !

La liste des assistantes maternelles est disponible au RAM, en mairie et bientôt sur le site Internet de la ville.

Pour plus de renseignements :

Valérie HUBERT - RAM de Saint-André, 36 rue Vauban Tél. : 03 20 63 95 24
(permanences téléphoniques ou rendez-vous le lundi de 15h à 18h30 et le mercredi de 14h à 17h.)



Portes ouvertes des Ateliers d'artistes

Les prochaines portes ouvertes des ateliers d'artistes se dérouleront du 18 au 20 octobre.

Organisées par le Département du Nord, en collaboration avec le Département du Pas-de-Calais et la Province de Flandre occidentale, ces portes ouvertes vous permettent de visiter les lieux de créations des artistes locaux, et même de les voir à l'œuvre.

A Saint-André, vous pourrez, comme les années précédentes, visiter le « 45 » qui réunit Odile Girard (peinture à l'huile) Hervé Venet (dessin, encre et pigment), Isabelle Venet (art abstrait, acrylique, collage et encre de Chine) et Christine Williame (dessin).

45 rue de Lambersart Tél : 03 20 40 61 04 ou 06 62 22 64 49
Vernissage samedi à 11h30, ouverture vendredi : 15h00 - 19h00,
samedi : 10h00 - 19h00, dimanche : 10h00 - 19h00
www.herve-venet.com www.isabelle-venet.com

A la Maison des Artistes, vous retrouverez Caroline Chopin et Eric Mackovcinv qui exposeront leurs sculptures, photos, et œuvres plastiques.

25 rue Émile-Vandame (ancienne filature)
<http://cachopin.wix.com/caroline-chopin-sculpture>

Café gourmand dimanche à 16h,
ouverture samedi : 11h00 - 13h00 / 15h00 - 19h30
et dimanche : 11h00 - 13h00 / 15h00 - 19h30

L'accueil des personnes à mobilité réduite est possible.

À noter également : le site Internet www.lenord.fr/poaa propose la consultation des fiches et la géo-localisation des ateliers.



La bidOthèque

L'actualité à la bidOthèque de Saint-André, c'est d'abord une nouvelle activité proposée aux enfants de 4 à 6 ans accompagnés de leurs parents. Cela s'appelle « **Joue avec moi, lisons ensemble** », et, comme son nom l'indique, consiste en une animation autour du jeu et du livre faisant participer le petit et ses parents.

Ces activités auront lieu **le mercredi de 10h à 11h**. Les prochaines dates de ces ateliers sont **les 16 octobre, 20 et 27 novembre, 11 et 18 décembre**. Pour participer à ces ateliers, l'adhésion à la bidOthèque est nécessaire et la réservation obligatoire.

Le second événement concocté par nos bibliothécaires, c'est la **Braderie « Jeux, jouets, livres »**. Vu le succès rencontré par cette animation, elle aura lieu cette année à la salle Wauquier **le 23 novembre**. Vous y trouverez des jeux et des livres à des prix défiant toute concurrence !

Si vous souhaitez vendre, vous devez vous inscrire à la bidOthèque. La priorité sera donnée aux adhérents et aux Andrésiens.

Pour plus de renseignements : la bidOthèque, 23 rue Alsace-Lorraine tél. : 03 20 51 66 67 www.labidotheque.fr

Do you speak english ?

Si vous n'avez rien compris : **vous pouvez vous y mettre !**

Les Amis de Bridge proposent des cours d'anglais (débutants ou conversation). Les débutants se réunissent le mercredi de 18h30 à 20h à la Maison des Associations site Lavoisier. Le tarif est de 74,80 € l'année, payable en 2 fois.

Si vous êtes intéressé, appelez les Amis de Bridge au 06 85 86 91 49, il reste quelques places.



Journées du Patrimoine

Près de 200 personnes ont visité le Belvédère et bénéficié de la promenade « découverte architecturale » concoctée par le Syndicat d'Initiative de Saint-André. Les visiteurs, venus de toute l'agglomération et même certains, depuis Cambrai ! - ont découvert l'histoire de notre ville à travers les bâtiments rencontrés sur le chemin qui les a menés du Belvédère à l'emplacement de la porte de l'abbaye de Marquette. Là, une reproduction presque grandeur nature de la porte leur a donné l'illusion d'être transporté quelques siècles plus tôt. La mise en scène permettait de se figurer un peu au temps des comtesses Jeanne et Marguerite, sans oublier toutefois que la porte représentée sur nos vieilles cartes postales est celle qui a été reconstruite en 1742, bien après les comtes de Flandres.

Cette année, les membres du Syndicat d'initiative étaient aidés dans leurs exposés, de Cassandra et Antoine, deux jeunes étudiants en BTS tourisme qui ont effectué là leurs premières armes.

SI de Saint-André Tél. 03 28 52 40 09 le mardi et le samedi de 9h30 à 12h ou si-saintandre59@sfr.fr



Marché de Noël

Les associations de jumelages de Saint-André se préparent déjà pour le marché de Noël qui aura lieu cette année le 1^{er} décembre. Saviez-vous que le plus ancien marché de Noël connu s'est déroulé en 1434 à Dresde ? Celui de Strasbourg remonte à 1570. Mais c'est seulement depuis les années 1990 que la tradition s'est étendue à de nombreuses villes. Saint-André s'y est mis également à cette époque. Sa particularité ?

Offrir, grâce à nos associations de jumelages, des objets typiques et des spécialités culinaires venues d'Allemagne, de Pologne et de Grande-Bretagne. Un manège « petit train » sera installé pour le plus grand bonheur des enfants.

Dimanche 1^{er} décembre de 9h à 13h salle André-Wauquier renseignements au 03 20 63 07 46.



Le Théâtre Pinocchio a présenté Barbe Bleue et Le fantôme de Mademoiselle

Quelques 480 écoliers des Peupliers et de La Cessioie étaient présents ce matin du 20 juin, pour assister aux représentations du théâtre Pinocchio, fruit du travail de l'année des comédiens en herbe, sous la direction de Nadjuka.

C'est dans un grand brouhaha que se sont installées les enfants, avant de faire le silence pour regarder une première saynète d'introduction, mêlant le groupe des plus petits acteurs (entre 5 et 10 ans) à celui des ados. Une première représentation conjointe, destinée à *tâter* l'ambiance et surtout dissiper un peu le trac !

Cette introduction fut suivie d'une première pièce interprétée par les plus jeunes : le « Fantôme de Mademoiselle ». Le fantôme en question ne veut pas que l'on vende le lieu qu'il hante... On imagine bien les surprises qu'il réserve aux éventuels acquéreurs... Malgré les petits trous de mémoire, les acteurs profanes ont bien su amuser les spectateurs.

Les ados ont pris ensuite la relève pour présenter « La Teuf de Barbe Bleue ». Pièce où les héros des contes classiques se retrouvent tous chez Barbe Bleue pour faire la fête !

Une autre séance a eu lieu le soir pour les parents et toute la famille. Si cela vous a donné envie de monter sur les planches, contactez Nadjuka au 06 89 94 71 71.



Donnez votre sang



Le 18 juin dernier avait lieu une journée de collecte de sang à la salle André-Wauquier. Malgré l'augmentation du nombre de demandeurs (malades, accidentés...), les dons sont moins nombreux que l'année dernière. Cette journée a surtout vu se présenter des habitués tels que Jacques Lemeine, donneur de longue date, qui a même incité sa fille à le suivre dans cette démarche : « *il ne faut pas oublier que l'on peut se retrouver un jour soi-même concerné par le don de sang, alors je donne mon sang depuis plus de 40 ans.* » Le docteur Tiberiu, responsable de la collecte déplore ce manque de dons : pas plus de 10% de nouveaux donateurs cette année, trop peu malheureusement...

C'est l'occasion pour nous de vous rappeler que ces dons précieux permettent de sauver 1 million de malades chaque année et qu'un don supplémentaire par an et par personne suffirait pour répondre à l'augmentation des besoins des malades. **Pensez-y !**

Plus d'informations sur www.dondusang.net

Prochaine collecte à Saint-André : le 29 octobre de 8h30 à 13h et de 15h à 20h30 salle André-Wauquier



Nouvelles entreprises

Entreprise GEORGE

Electricité générale
2 A rue de Lambersart
Contact : Thomas GEORGE

AB SERVICES

Serrurerie
50 rue de l'Yser
Contact : Alain BRACKMAN

LE PACHA

Restaurant
Spécialités Turques et Kurdes
95, rue du Général-Leclerc
Contact : M. Nouri

L'ORIENTAL

Restaurant
Couscous, Tajine, Grillade, Kebab
75, avenue du MI de Tassigny
Contact : Abdelaziz SAAD
Tél. : 03 20 06 69 65
06 10 35 78 04.
Ouvert du lundi au jeudi :
11h-15h / 18h-23h
Vendredi - samedi :
11h-15h / 18h-00h
Dimanche : 17h30-23h

SARL DA SILVA

Installation de machines et
équipements mécaniques
5 avenue des Tulipes
Contact : Ludovic DA SILVA

DEDICAR

Prothésistes dentaires
35 rue Victor-Hugo
Contact : Didier DESCARPENTRIES

Entreprise TROLLE

Fabrication d'articles céramiques
à usage domestique ou ornemental
64 rue de Lille
Contact : Albane TROLLE
Mail : boistonthe@gmail.com
www.albanetrolle.com

Entreprise VENTRELLA

Travaux de maçonnerie générale
et gros œuvre de bâtiment
5/11 rue du Président-Kennedy
Contact : Vincenzo VENTRELLA

Ouverture du nouveau centre médico-psychologique

Dans le cadre de la fusion des Centres Médico-Psychologique enfants-adolescents de Lambersart et de Saint-André, l'équipe du pôle 59i04 vous informe de l'ouverture du nouveau centre depuis le 9 septembre. La nouvelle adresse est :

Centre Médico-Psychologique nourrissons-enfants-adolescents
128 rue du Mal de Lattre-de-Tassigny 59350 Saint-André
Tél. : 03 20 63 76 11
Fax : 03 20 63 76 91

Nouveaux horaires de l'antenne de la CPAM

L'antenne de Saint-André de la CPAM sera désormais fermée le mercredi.

Les plages d'ouverture sont donc maintenant :

Le mardi, le jeudi et le vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h30.
CPAM, 3 rue Vauban



Benoît Blondeau : la réconciliation en douceur...

Benoît Blondeau est conciliateur de justice à Saint-André, vous pouvez le rencontrer au sein du Point d'Accès au Droit.

Né à Lille en 1946, Monsieur Blondeau s'est lancé dans des études commerciales et a obtenu le brevet Supérieur d'Etudes Commerciales. Il est ensuite admis élève inspecteur des impôts et suit le cursus jusqu'à sa titularisation en 1969.

Il obtient son premier poste à Lille où il exercera plusieurs années, avec simplement une interruption pour son service militaire, qu'il effectue à Balard à Paris.

Il passe et obtient le concours d'inspecteur principal en 1983. Nommé à Paris, il effectue le trajet chaque jour :

« Malgré cet inconvénient, je trouvais ce travail très intéressant car je supervisais différents services ».

L'année suivante, il est à nouveau en poste dans le Nord, basé à Valenciennes, et en 1991, il est nommé Directeur divisionnaire et Chef du Centre informatique. Enfin, le 1^{er} février 2002, il devient Conservateur des Hypothèques à Béthune. C'est en 2006 qu'il fait valoir ses droits à la retraite.

« Une fois à la retraite, s'est posée la question : et maintenant, que faire ? C'est un article dans le journal qui m'a amené à m'intéresser à la fonction de conciliateur. J'avais eu beaucoup de chance à mes débuts avec mes études payées en tant qu'élève-inspecteur ; j'ai eu envie de donner en retour, en aidant les autres bénévolement. »

Après avoir prêté serment, Benoît Blondeau démarre sa nouvelle fonction de conciliateur en 2007 à Lille. En 2009, il a l'opportunité d'opérer sur Saint-André. Il y tient une permanence depuis lors.

« Le conciliateur représente en quelque sorte le 1^{er} rouage du ministère de la justice. Il peut rencontrer les 2 parties en conflit afin de tenter un accord amiable dans des domaines assez étendus : problème de mitoyenneté, conflit entre propriétaire et locataire, conflit opposant un consommateur à un professionnel, problème de copropriété, querelle de voisinage, désaccord entre fournisseur et client, difficulté dans le recouvrement d'une somme d'argent, contestation d'une facture... »

Le conciliateur n'a toutefois pas compétence pour les conflits familiaux et avec les collectivités territoriales.

Le conciliateur de justice, bénévole présentant toutes les garanties d'impartialité, est tenu au secret professionnel. Il tente de trouver une solution au conflit. Si c'est le cas, cela aboutit à la rédaction d'un « constat d'accord », signé par lui-même et les deux parties en cause.

Si l'accord n'est pas trouvé, ou si le constat d'accord n'est pas respecté, la personne lésée peut alors se tourner vers le juge de proximité ou le tribunal d'instance.

« Je dois tourner aux alentours de 50% de satisfaction constate Benoît Blondeau. C'est un cas sur deux où les personnes évitent de mettre en route la machine judiciaire. Attention, il n'y a pas à proprement parler de « gagnant » : le conciliateur se doit de rester parfaitement impartial et objectif. Le but est d'éviter qu'une situation bénigne s'envenime et d'obtenir des parties opposées de se tourner vers l'avenir. Ce n'est pas toujours facile, mais les réussites apportent de la satisfaction. »

Vous pouvez prendre rendez-vous avec le conciliateur de justice auprès de l'hôtesse d'accueil de la mairie au 03 20 63 07 50.



Arrêt sur images :

un bel été à Saint-André...

Dynamique, cet été à Saint-André ! Nous avons eu de la musique avec Loredana, les Mauvaises Langues et Gérard Lenorman, le 22 juin.



Mais aussi du sport, avec le grand prix de la municipalité organisé par l'USSA Cyclisme le 14 juillet.



Et des animations en tous genres grâce aux associations andrésiennes qui étaient mobilisées en nombre pour le 2^{ème} Festi Asso de la rentrée... Rires, loisirs, détente et bonnes résolutions de rentrée étaient au rendez-vous !



Saint  André

Gagnez

Concours

Nous espérons que la rentrée s'est bien déroulée pour chacun d'entre vous. Ne perdons pas le rythme et reprenons nos bonnes habitudes avec ce jeu auquel vous êtes toujours plus nombreux à participer. Merci pour vos messages sympathiques. Une petite précision pour ceux qui répondent par mail : n'oubliez pas d'indiquer votre adresse pour la réponse si vous gagnez :

1. Combien de stations V'Lille ont été ouvertes à Saint-André en septembre ?
2. En quelle année avait été construite la porte de l'abbaye de Marquette détruite à la fin de la seconde guerre mondiale ?
3. Quel nom a-t-on donné à l'exposition qui aura lieu dans le hall de la mairie, dans le cadre de la semaine de la solidarité ?
4. A quelle date se dérouleront les portes ouvertes des ateliers d'artistes cette année ?

Gagnez un repas dans un restaurant !

Pour participer au concours, envoyez vos réponses avant le 15 novembre :

- par courrier : mairie de Saint-André, service communication, concours du « Saint-André Magazine » n° 143, au 89, rue du Général-Leclerc BP 1, 59871 Saint-André cedex

- ou par E-Mail : communication@ville-saint-andre.fr

En cas d'égalité, le jury procédera à un tirage au sort parmi les ex-æquo. Le gagnant se verra offrir un repas pour deux personnes d'une valeur de 65€ dans un restaurant.

Bravo !

Félicitations aux gagnants du concours du « Saint-André magazine » de juin-juillet-août : **M. et Mme Bée Fernand** gagnent un repas pour deux personnes d'une valeur de 65€.

Il fallait répondre :

- 1 : les Schtroumpfettes.
- 2 : le Camp Rémy.
- 3 : le concours des mini-entreprises.
- 4 : « Course et passion »

A portrait of a woman with long, wavy, reddish-brown hair, smiling and resting her chin on her hand. She is wearing a light-colored, possibly white, shirt. The background is dark.

La Voix Humaine

interprétée par Caroline Casadesus

Mardi 12 novembre à 20h

au **ZEPPELIN**

Renseignements au 03 20 63 07 46.

Saint  *André*